



# LETTRE OUVERTE

## AU DIRECTEUR D'ÉTABLISSEMENT DE SAINT ÉTIENNE SUD LOIRE

### PROPOSITIONS POUR L'ÉCOLOGIE



Le réchauffement climatique, en cours depuis des années, prend des proportions de plus en plus inquiétantes : canicules, sécheresses, grêle, incendies de forêt, montée des eaux, pénuries alimentaires, migrations forcées, inondations, faune et flore atteintes, mais provoque aussi des morts : un exemple « durant la canicule de 2003, 19 490 morts en France, nombre tiré de l'étude européenne Canicule, coordonnée par l'Inserm, Libé 28 juin 2019) ».

Tout cela représente un coût, récemment estimé des intempéries en let. Elles ont entraîné « près d'un France Assureurs AFP 12/07/2022 . c'est 10 fois pire dans les régions les pôles (la glace a fondu près de nées 1990, passant de 81 milliards liards).



ment: « 3,9 milliards €. C'est le France, entre fin mai et début juillet de sinistres », a dévoilé Nous ne parlons que de la France, situées autour de l'équateur et sur six fois plus vite que dans les années tonnes perdues par an à 475 mil-

Nous savons toutes et tous que l'économie capitaliste est une économie de gaspillage et de déchet. La responsabilité première en incombe aux autorités institutionnelles politiques et économiques qui ont mis en place ce système, mais la responsabilité individuelle n'est pas non plus à nier. Bref, c'est à se demander parfois si les êtres humains se souviennent qu'ils ont des enfants. Si nous ne faisons rien, ce sont nos descendants qui seront les prochaines victimes. Arrêtons donc de nous voiler la face et agissons !

Voilà les raisons qui nous ont poussé à interpeller le RE de St Étienne Sud- Loire car c'est lui, entre autres qui peut décider de mettre en place les modalités nous permettant d'avancer vers un modèle plus éco-responsable sur nos lieux de travail. Ensuite à chacun(e) de s'impliquer dans cette démarche.

Bien sûr, face à ces enjeux, la Poste, depuis de nombreuses années, tient un discours de volonté écologique. Par exemple, sur le site officiel du Groupe on peut y découvrir ce type de prose: *Pionnier de la transition écologique, neutre en carbone depuis 2012 (comment y font???)*, *La Poste poursuit ardemment ses efforts en faveur de l'environnement et vise désormais le « zéro émission »*. *La Poste et ses filiales veulent être choisies pour répondre à l'attente des clients de diminuer leur empreinte carbone en leur donnant l'impact réel du produit ou service postal qu'ils achètent*. *De plus, La Poste se fixe l'objectif d'être la première entreprise pionnière certifiée trajectoire SBTi for Ressources (ça consiste en quoi???)*. Mis à jour le 29 avril 2022.

Le problème, comme d'habitude, étant que ces pieuses paroles émanant des sommets de la hiérarchie ne ruissellent pas dans nos services. Personne nous informe, nous explique et évidemment nous implique dans quoique ce soit.

Alors concrétisons ces annonces et comme le slogan de la Poste Immobilier, soyons:  
**« ENGAGÉ.ES ET RESPONSABLES »**



**un syndicat**  
**de**  
**lutte de classe !**  
**www.cnt-so.org**

# Que proposer à notre échelle pour réduire notre impact écologique ?

En tant que syndicat, nous sommes aussi en responsabilité. Voici des mesures concrètes pour faire avancer la nécessaire cause environnementale. Parlons du quotidien que nous partageons au sein de l'établissement Sud Loire à Delory et des îlots.

- **Collecte des cannettes en alu et des bouteilles plastique au sein des établissements.** Il apparaît incompréhensible que la Poste propose comme prestation la récupération de ces contenants et n'assure pas en interne cette possibilité. Les milliers de bouteille en plastique qui furent distribuées pour le personnel cet été durant les vagues caniculaires en sont un triste exemple.
- **Véhicule à l'arrêt = moteur éteint.** Rappel lors de brief et pour la sous-traitance. Trop souvent lors de chargement ou déchargement les moteurs restent en marche ainsi que les véhicules électriques. Geste anti-pollution mais aussi de santé pour le personnel (48 000 morts par an en France dûs à la pollution atmosphérique, Santé Publique France). La santé au travail est de la responsabilité de l'employeur. Sans compter l'économie en carburant et en électricité.
- **Extinction des lumières.** Alors que de nombreux services sont partis en tournée ou que leur vacation a pris fin, l'éclairage continue à briller de mille feux.
- **Tri papier et carton.** Rappel lors de brief. Regardez les poubelles, vous ne pourrez que constater la présence de papier et carton. Prestation Recygo !
- **Collecte et recyclage des mégots.** Devant les portes d'entrée des établissements des mégots jonchent le sol et partent donc dans la nature ; des solutions existent que nombre entreprises utilisent. Même le Siège de la Poste en est pourvu, pourquoi pas nous ?! Voici une des nombreuses entreprises proposant de tel service, <https://cy-clope.com/>.
- France 2 le 31/01/2020: *40 milliards par an en France, c'est le nombre de mégots qui finissent chaque année dans la nature, polluant ainsi jusqu'à 15 000 milliards de litres d'eau. Dedans, il y a 4 000 substances chimiques, dont du plastique, du plomb, du mercure, de l'arsenic et même des insecticides comme le DDT.*
- **Arrêt de charge lorsque les batteries sont pleines.** Une fois que les batteries des véhicules (voitures, vélos, staby) sont chargées on se doit de stopper la charge : *si on laisse une batterie sur son chargeur en permanence cela occasionne, en raison de l'effet Joule, une perte d'énergie, selon l'Ademe.*
- **Indemniser les utilisateurs de vélo, de covoiturage en passager et en conducteur : 500€.** Le forfait mobilités durables est d'un montant maximum de 500 € par an et par salarié. En effet un employeur peut prendre en charge les frais de trajets de ses salariés lorsqu'ils utilisent un moyen de transport alternatif. Elle est exonérée d'impôt et de cotisations. La loi incite et offre des avantages à l'entreprise qui souscrit à ce dispositif. Qu'attend la Poste ?
- **Stop à la benne extérieure ! Oui au tri.** Tout et n'importe quoi s'y trouve, au choix : vêtement postal, matériel informatique, vaisselle, matériel électrique-ampoule (lors du changement des néons), chaussures de sécu, poubelle, ferraille, etc... Pourquoi ne pas mettre en place un endroit où le personnel puisse récupérer ce type d'objets?
- **Création d'un poste : aide à l'écologie.** Pour informer, motiver, vérifier, animer des ateliers, trouver des solutions à l'économie d'énergie, pour l'écologie ; une position spécifique est manifestement nécessaire. Cette fonction existe déjà dans de nombreuses entreprises, alors pourquoi pas à la Poste ?! Alors que la direction nationale proclame sa volonté en matière environnementale avec la campagne « **EcolOgic, priorité neutralité carbone** » et nous informe que : « 74 % des Français pensent que les entreprises jouent un rôle plus important que l'État dans la création d'un avenir meilleur » ; il n'est que temps de prouver en interne et en externe que cette démarche est réelle et qu'elle se concrétise.
- **Produits bio à la cantine .** « Au plus tard le 1er janvier 2022, les repas servis en restauration collective devront compter 50% de produits de qualité et durables, dont au moins 20 % de produits biologiques » Journal Officiel 24 avril 2019. Il ne nous semble pas que cela soit le cas pour notre cantine ?! Et pourquoi pas comme dans les cantines scolaires (depuis le 1er Novembre 2019), ne pas proposer au moins **un repas végétarien obligatoire par semaine** ? (« loi Alimentation ou loi Egalim » adoptée fin 2018).

**En conclusion :** Rien de bien difficile à mettre en œuvre, il suffit d'un peu de volonté pour réduire à notre niveau notre impact professionnel et personnel sur notre lieu de travail, la planète ne s'en sentira que mieux. Notre bien être et surtout celui de nos enfants en dépend ! Agissons avant qu'il ne soit irrémédiablement trop tard, nous avons déjà perdu 50 ans, nous n'avons plus 50 autres années à perdre.

**L'URGENCE C'EST AUJOURD'HUI...**